

LEREBOURG Histoire d'une requalification



FLASHEZ-MOI pour découvrir le projet

2000 : FERMETURE DE L'USINE

2003 : acquisition du site par EPFL (Etablissement Public Foncier Lorrain) pour le compte de la commune, 1^{ère} phase de purge et de sauvegarde des bâtiments.

2004 : lancement des études de définition d'un vaste projet de requalification

2005 : rendu des projets des 3 équipes en lice : **les projets, souvent intéressants, se révèlent financièrement et fonctionnellement trop ambitieux pour la commune.**

2008 : **nouvelle orientation de projet** : une requalification autour de la création de logements et d'équipements publics en partenariat avec ADIME EST

2010 : Le Plan de Prévention des Risques Inondation - PPRI - **interdit les constructions nouvelles. Seules les réhabilitations de l'existant sont tolérées.** Le projet en cours s'étiole au fil des contraintes et des exigences.

2012 : abandon définitif du projet ADIM EST

Fin août, les travaux d'aménagement du site Lerebourg ont démarré. Réhabiliter une friche industrielle, sur un site contraint par les risques inondations, et sans grever les finances communales, ne fut pas simple. Mais nous y sommes presque. Enfin ! Retour sur les 20 ans qui ont précédé cet aménagement.

LE PROJET ACTUEL - LEREBOURG RENDU AU PAYSAGE

2015 : Relance du dossier avec l'obtention d'une dérogation grâce à l'appui du député Dominique Potier : EPFL est autorisé à intervenir une nouvelle fois sur le site, au titre de sa compétence de résorption des friches. **Un nouveau partenariat se met en place, et de nouvelles études sont lancées** : diagnostic de l'état du bâti, orientations de programmation pour la Halle et le Bateau, faisabilité d'un port.

2016 : **rendu des études** : le scénario d'une darse pour le port creusée dans l'emprise du site Lerebourg se révèle techniquement irréaliste et extrêmement onéreux. Le diagnostic technique sur le bâti révèle de grandes fragilités sur le Bateau et les sommes nécessaires à sa sauvegarde seraient colossales (près de 10 millions d'euros pour sa seule réhabilitation).

2017 : **Des choix sont posés** : valoriser le site en l'inscrivant dans son remarquable cadre naturel de la Boucle de la Moselle. Les nouvelles orientations se déclinent par un projet à forte dominante paysagère, organisé en un jeu d'espaces et de jardins publics autour de la Grande Halle, unique bâtiment emblématique conservé, sous laquelle s'installera le CNL, et dans laquelle seront organisés manifestations, marchés.... Un large parking et une aire de giration des bus viendront compléter le programme, en lien avec le souhait de voir se réorganiser les places F. Mitterrand et de la Gare.

Mars 2017 : l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord de principe sur les orientations du projet.

Février 2018 : l'équipe de maîtrise d'œuvre est sélectionnée.

Nov. 2018 : rendu de la phase APD (avant-projet définitif), voté à l'unanimité en Conseil Municipal

Avril 2019 : démarrage de la phase 1 de démolition. Achèvement déc.2019.

Oct. 2019 : rendu des études de structure des dalles et des remblais suite à des découvertes durant la démolition.

Mars 2020 : dépôt du permis d'aménager et avancement de la phase PRO (projet définitif). **COVID.** Toutes les commissions de sécurité et d'accessibilité sont suspendues. Allongement des délais d'instruction...

Mai 2020 : rapport complémentaire sur la charpente et la toiture de la Halle. La structure doit être renforcée.

Oct. 2020 : le permis d'aménager est accordé. Lancement de la rédaction du DCE (dossier de consultation des entreprises). Rédaction complexe : 10 lots sont prévus à répartir entre 3 maîtres d'ouvrage : EPFL (devenu EPFGE), la ville et la CCBP pour le remplacement d'une conduite d'assainissement dans l'enceinte du site.

Jan. 2021 : publication des marchés publics de travaux.

Mars à juin 2021 : rendu des offres, analyse, négociation... Notification et choix définitif des entreprises.

Fin août 2021 : démarrage de la phase 2 du chantier de requalification.